

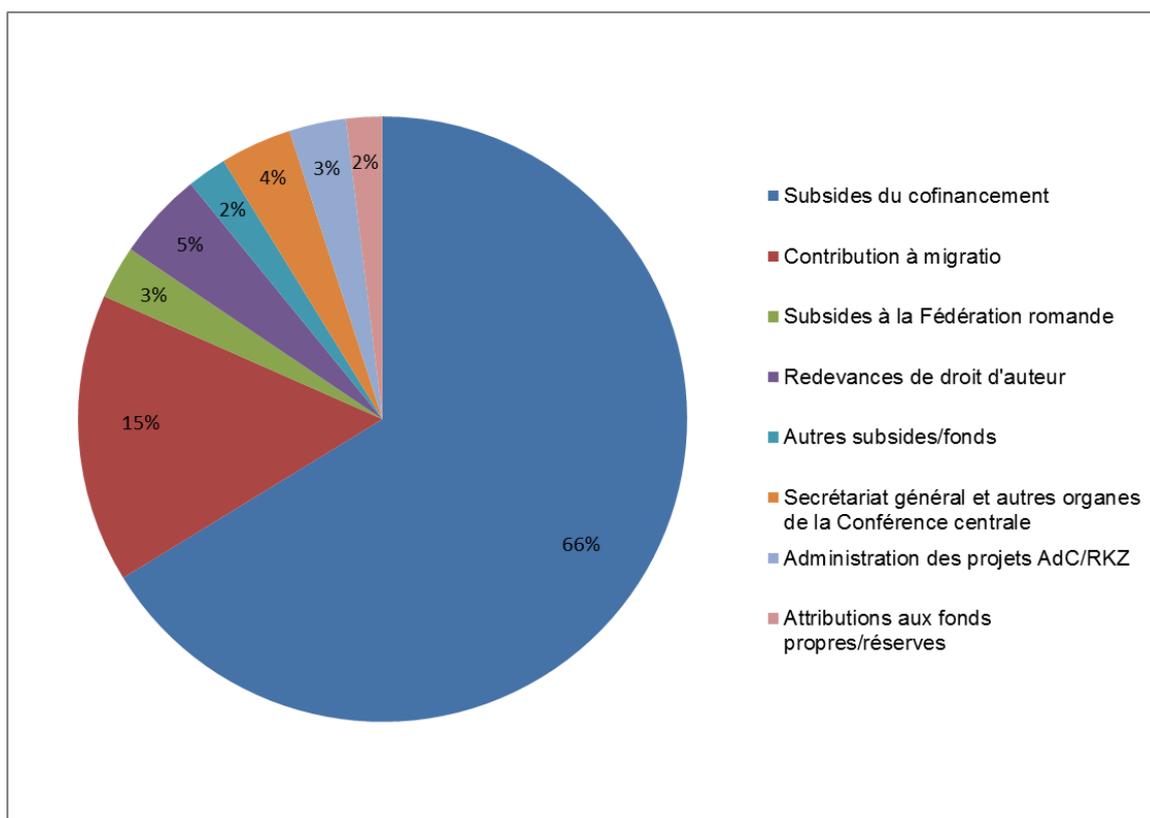
Rapport financier 2015

1 Aperçu

En 2015, le budget de la Conférence centrale catholique romaine de Suisse s'est élevé à 11,4 millions de francs. Les contributions que lui versent ses membres, soit les organisations ecclésiastiques cantonales et les deux diocèses de Sion et de Lugano, constituent sa première source de revenus.

Le tableau des charges de la Conférence centrale se présente comme suit (chiffre arrondis):

• Subsidés du cofinancement	7'550'000.-
• Contribution à migratio	1'760'000.-
• Subsidés destinés à la Fédération romande	323'000.-
• Redevances de droits d'auteur	532'000.-
• Autres subsidés/fonds	241'000.-
• Secrétariat général et autres organes RKZ	433'000.-
• Administration des projets AdC/RKZ	343'000.-
• Attributions aux fonds propres/réserves	220'000.-



Le graphique ci-dessus révèle que plus de 90% des fonds recueillis par la Conférence centrale auprès de ses membres sont reversés à des tiers et, dès lors, profitent directement aux tâches de l'Eglise catholique en Suisse à l'échelon supra cantonal et supra diocésain. Seuls 4% des fonds servent à couvrir les besoins de la Conférence centrale elle-même, tandis que 3% sont affectés au financement de la gestion des projets (= Administration des projets).

2 Explications concernant les comptes annuels 2015

Résultat global

Le résultat global des comptes annuels 2015 est réjouissant dans la mesure où les dépenses ont été moins élevées que prévu, où les recettes ont dépassé le budget et où les prestations de la Conférence centrale pour le financement des tâches de l'Eglise au niveau national ont pu être augmentées. En fin d'année, un excédent de recettes de 219'000 francs a été enregistré. Il sera affecté à la constitution de réserves.

Contributions des organisations ecclésiastiques cantonales et des diocèses de Lugano et de Sion

Comparativement à 2014, le total des contributions acquittées par les membres a augmenté de 156'000 francs pour atteindre 11,25 millions de francs (+1,4%). La Conférence centrale avait en effet décidé de lever 3% de fonds supplémentaires pour les besoins du financement des tâches pastorales au niveau national. Toutefois, la hausse visée a été réduite pour deux causes, soit, premièrement, le non-versement par certains membres de l'intégralité de la somme attendue de leur part et, deuxièmement, une erreur commise dans les chiffres communiqués par la fédération des communes ecclésiastiques du canton de Zoug (VKKZ) concernant le produit des impôts ecclésiastiques et qui a entraîné la facturation d'une contribution exagérément élevée. Une part de la somme payée en trop a été remboursée, et le montant attendu pour 2015 a été corrigé à la baisse. Heureusement, la diminution de recettes imputable à cette affaire a pu être largement compensée par des contributions de solidarité versées par des communes ecclésiastiques du canton de Schwyz qui n'avaient pas été budgétisées.

Développements

Pour la Conférence centrale, l'élaboration et la conclusion de deux accords passés avec la CES, soit une convention de collaboration et un nouveau contrat de cofinancement, ont constitué la principale évolution enregistrée en 2015. Quand bien même les dispositions arrêtées n'auront pas de répercussions matérielles directes, celles-ci revêtiront de l'importance pour les finances de la Conférence centrale pour les trois raisons suivantes:

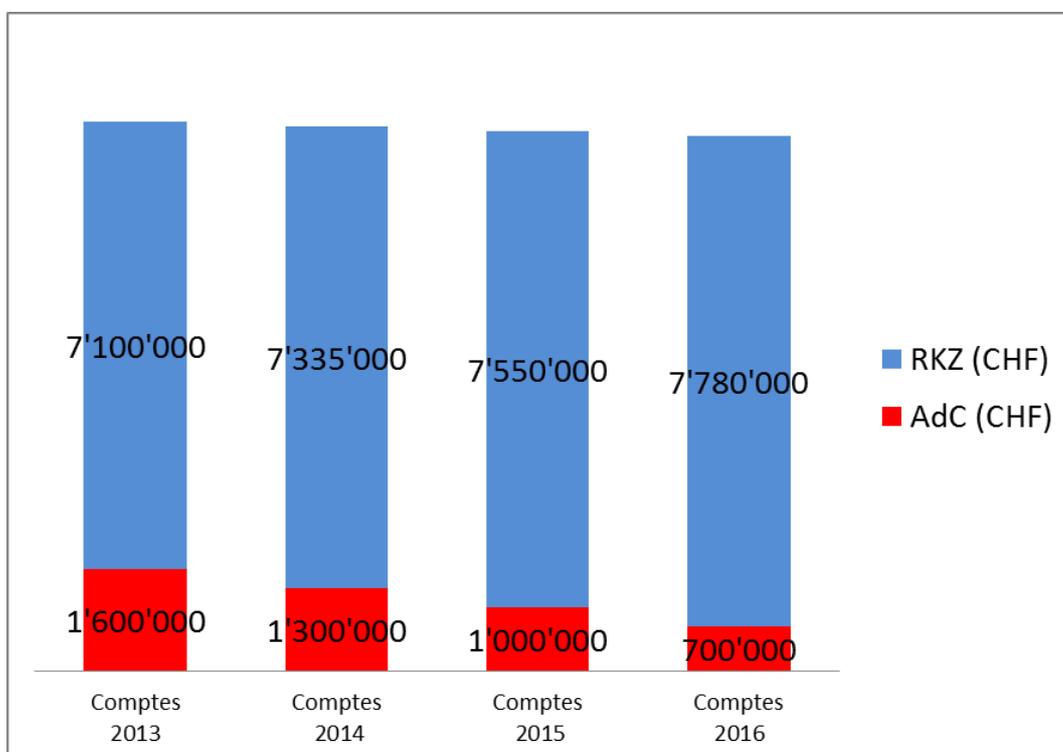
- La tâche commune, telle qu'elle est nouvellement définie, ne se limitera plus seulement à la répartition des moyens financiers disponibles entre les divers secteurs de l'activité pastorale menée à l'échelon de la Suisse ou des régions linguistiques ainsi qu'entre les institutions concernées. Au contraire, la CES sera tenue de soutenir les efforts que requiert le recueil de fonds en participant activement au travail de conviction indispensable.
- Arrêter de bonnes décisions dans une démarche conjointe implique l'existence de rapports de confiance entre responsables pastoraux et bailleurs de fonds de même qu'une entente mutuelle sur les objectifs à poursuivre. Les nouvelles réglementations adoptées constitueront à cet égard une base solide.
- Le financement des tâches de la Conférence des évêques, de son secrétariat général ainsi que des organismes qui leur sont rattachés feront l'objet d'un accord séparé. Cette mesure aura le mérite de clarifier les relations entre les deux partenaires et sera garante d'une plus grande sécurité de la planification. Les sommes en jeu représentent près de 20% du budget de la Conférence centrale.

Le concept de communication de la Conférence centrale adopté en 2014 a eu de multiples répercussions sur ses activités et son travail de relations publiques au cours de l'exercice écoulé:

- La nouvelle présentation du rapport annuel, la publication d'un rapport financier séparé ainsi que le relaunch du site Internet ont suscité des réactions enthousiastes. Toutefois, ces mesures ont entraîné une hausse sensible des charges.
- Le nouveau prospectus de la Conférence centrale a été distribué à de nombreux membres des autorités législatives et exécutives des organisations ecclésiastiques cantonales. Riche d'informations, il propose des illustrations très parlantes sur le contexte dans lequel s'inscrit la Conférence centrale et révèle l'apport qu'elle assure à une Eglise présente au sein de la société et bien reliée à ses divers acteurs.
- Pour la première fois, la Conférence centrale a organisé une rencontre poursuivant des objectifs de formation et de réseautage. En proposant une réflexion sur le thème «Le système de milice: modèle dépassé ou d'avenir?», elle s'est attaquée à un sujet à l'ordre du jour. Un tel engagement supplémentaire ne s'est révélé possible financièrement parlant qu'au travers d'une hausse du budget consacré à la communication et aux relations publiques.

Du fait d'une nouvelle répartition des charges, la Conférence centrale assume une part de plus en plus importante des coûts s'agissant du cofinancement des tâches pastorales. En effet, il a été convenu entre la Conférence des évêques suisses, la Conférence centrale et l'Action de Carême que, d'ici à 2018, cette dernière réduirait progressivement à 400'000 francs sa participation au financement de la pastorale en Suisse, tandis que la Conférence centrale s'efforcerait d'augmenter annuellement la sienne de 3% jusqu'à cette échéance.

Un tableau de l'évolution du montant total affecté au cofinancement au cours des dernières années révèle que la Conférence centrale est parvenue à relever sa participation de 680'000 francs (= 9,6%) en trois ans tout en réduisant dans le même laps les charges à hauteur de 220'000 francs (2,8% de la somme totale):



En ce qui concerne l'affectation des fonds, on constatera avec satisfaction que les projets ayant pour but une concentration des forces à des fins d'accroissement de l'efficacité et de l'efficience prennent une place croissante:

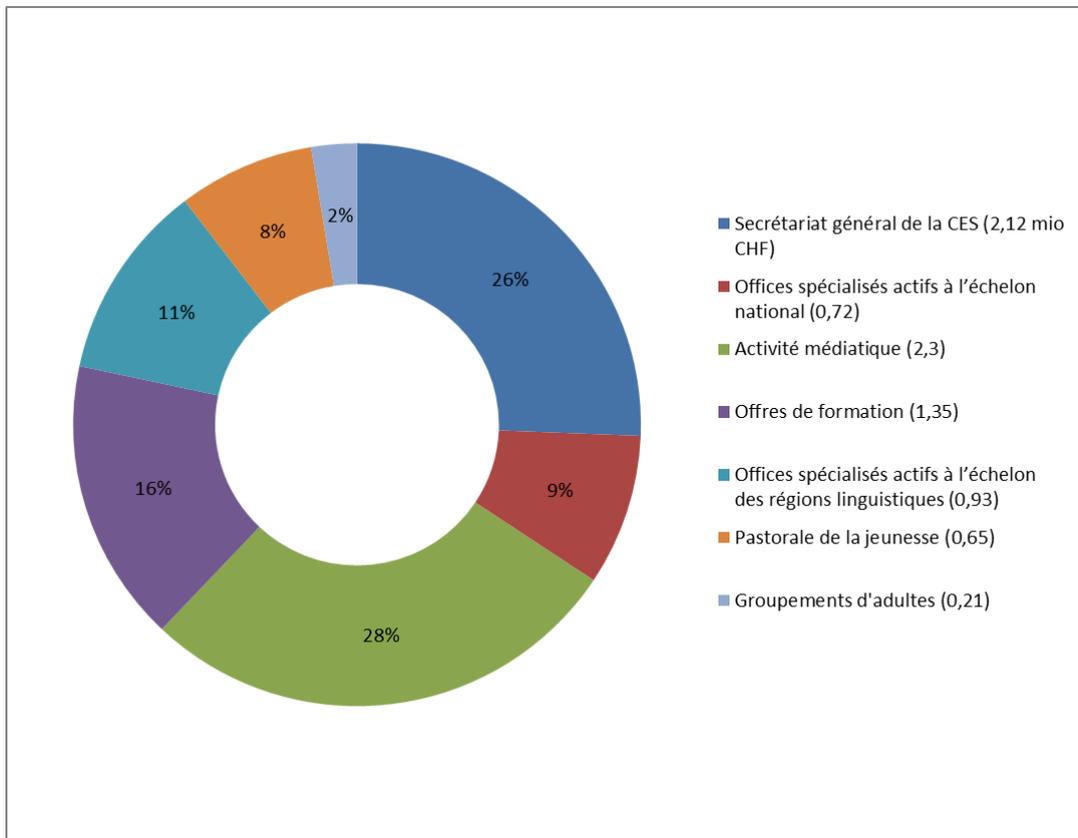
- Les trois centres médias régionaux ont débuté leurs activités en 2015 et s'apprêtent à intensifier leur collaboration.
- S'agissant de la pastorale de la jeunesse en Suisse alémanique, un centre de compétence regroupant quatre institutions a ouvert ses portes.
- En matière de formation, le Centre catholique romand de formations en Eglise (CCRFE) à Fribourg et le Theologisch-Pastorales Bildungsinstitut (TBI) à Zurich constituent chacun de leur côté un prestataire unique à l'échelon des deux grands régions linguistiques du pays.
- Du fait du rattachement du Fachzentrum Katechese au Religionspädagogisches Institut de l'Université de Lucerne, un pôle important a été mis en place dans les domaines de la catéchèse et de l'enseignement de la religion en milieu scolaire.

De même, la Conférence des évêques suisses qui, avec son secrétariat général et les organismes qui leur sont rattachés, touche le subside du cofinancement le plus important a poursuivi son travail de réorganisation au niveau du secrétariat général. Parallèlement, elle entend axer son travail sur un nombre raisonnable d'objectifs et de domaines d'activité au travers d'un processus global de développement stratégique et structurel.

Cet effort de concentration a eu également des répercussions financières: sur les 8,5 millions de francs que la Conférence centrale (7,5 mio) et l'Action de Carême (1 mio) ont mis à disposition, plus de 6,5 millions de francs ont été versés aux centres de compétence susmentionnés et à la Conférence des évêques suisses. Dans le même temps, il a été tenu compte d'un partage des fonds entre les régions dans la mesure où les centres concernés sont situés dans toute la Suisse, à savoir Saint-Gall, Zurich, Lucerne, Lugano, Fribourg et Lausanne.

La répartition des fonds de l'Action de Carême et de la Conférence centrale entre les différents domaines d'activité se présente comme suit (en francs):

• Secrétariat général de la CES	2'125'000.-
• Offices spécialisés actifs à l'échelon national	720'000.-
• Activité médiatique	2'300'000.-
• Offres de formation	1'350'000.-
• Offices spécialisés actifs à l'échelon des régions linguistiques	935'000.-
• Pastorale de la jeunesse	645'000.-
• Groupements d'adultes	215'000.-
• Fonds non répartis	260'000.-



Zurich, le 1^{er} février 2016
1150_FB_2015_f.doc

Daniel Kosch

Comptes annuels 2015

Produits

Contributions des membres (inclus migratio et suisa)	11'248'473.60
Contribution de l'Eglise catholique dans le canton de Zurich pour l'assembl	15'000.00
Contribution d'infrastructure de l'Eglise catholique dans le canton de Zurich	47'715.85
Rémuneration (Honoraires)	400.00
Rendements des capitaux	8'991.10
Restitution de l'Action de Carême pour l'Administration des projets	12'842.80
Recettes pour redevances de droits d'auteur	16'782.05
Parcours de formation de base –contributions des participants	51'899.35
Recettes exceptionnelles	

Total des Produits 11'402'104.75

Charges

Cofinancement	7'550'000.00
Contributions à migratio	1'760'000.00
Contributions à la Fédération romande	323'300.60
Redevances de droits d'auteur	532'363.55
Autres charges / Crédit cadre RKZ, CES etc.	240'429.30
Secrétariat général / Organes de la Conférence centrale	432'958.75
Administration des projets	343'503.25
Attributions aux fonds propres / aux réserves	219'549.30

Total des Charges 11'402'104.75

Contributions dues à la RKZ

ZH	Röm.-kath. Körperschaft des Kantons Zürich	2'313'072.00
BE	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Bern	596'027.00
LU	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Luzern	955'189.00
UR	Röm.-kath. Landeskirche Uri	92'206.00
OW	Verband röm.-kath. Kirchgemeinden des Kantons Obwalden	70'000.00
NW	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Nidwalden	145'378.00
GL	Verband der röm.-kath. Kirchgemeinden des Kantons Glarus	46'145.00
ZG	Vereinigung der Kath. Kirchgemeinden des Kantons Zug	572'967.00
FR	Corporation ecclésiastique cath. du Canton de Fribourg	562'194.00
SO	Röm.-kath. Synode des Kantons Solothurn	420'035.00
BS	Röm.-kath. Kirche des Kantons Basel-Stadt	190'433.00
BL	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Basel-Landschaft	353'475.00
SH	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Schaffhausen	77'753.00
AR	Verband röm.-kath. Kirchgemeinden des Kantons Appenzell A.Rh.	60'186.00
AI	Katholische Kirchgemeinden Innerrhodens	40'541.00
SG	Katholischer Konfessionsteil des Kantons St. Gallen	1'030'724.00
GR	Katholische Landeskirche von Graubünden	313'254.00
AG	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Aargau	983'764.00
TG	Katholische Landeskirche des Kantons Thurgau	329'332.00
TI	Diocesi di Lugano	353'000.00
VD	FEDEC - Fédération eccl. catholique romaine du Canton de Vaud	645'349.00
VS	Diocèse de Sion	240'000.00
NE	Fédération catholique-romaine neuchâteloise	100'361.00
GE	Eglise catholique romaine-Genève	401'904.00
JU	Collectivité eccl. cant. cath.-romaine de la République et Canton du Jura	160'671.00

SZ Römisch-Katholische Kantonalkirche Schwyz 194'513.00

Total 11'248'473.00

Cofinancement

Contributions aux institutions

(allouées 2015 pour 2016)

	<i>subside de la RKZ</i>	<i>subside total (incl. AdC)</i>
Schweizer Bischofskonferenz, Freiburg	1'975'000.00	2'125'000.00
Schweiz. Pastoralsoz. Institut SPI/Pastoralkommission PK/Bildungsrat	375'000.00	475'000.00
Verband Erwachsenenbildung KAGEB, Luzern	35'000.00	45'000.00
Verband Katholische Schulen Schweiz KSS, Luzern	35'000.00	45'000.00
oeku Kirche und Umwelt, Bern	14'000.00	30'000.00
Interreligiöse Arbeitsgemeinschaft IRAS/COTIS, Basel		25'000.00
Fachgremium/Beauftragter Palliative Care	20'000.00	20'000.00
Cath-Info, Lausanne	955'000.00	1'035'000.00
Associazione ComEc, Lugano	180'000.00	230'000.00
Katholisches Medienzentrum, Zürich	951'000.00	1'035'000.00
Centre catholique romand de formations en Eglise (CCRFE)	500'000.00	500'000.00
Religionspädagogisches Institut (RPI),/Fachzentrum Katechese, Luzern	235'000.00	275'000.00
Hochschule Luzern - Musik, Luzern	50'000.00	50'000.00
Theologisch-pastorales Bildungsinstitut der deutschschweizer Bistümer	500'000.00	500'000.00
Koordinationsstelle Bildungsgang kirchliche Jugendarbeit (TBI)	25'000.00	25'000.00
Centre romand de pastorale liturgique et Commission romande de musique sacrée, Bex	120'000.00	120'000.00
Service Romand de la Cactéchèse et du Cathéchumenat, Lausanne	17'750.00	17'750.00
Association Biblique Catholique, Bex		
Groupe de coopération missionnaire en Suisse romande, St-Maurice		
Centro Liturgia / Arte Sacra / Musica Sacra, Lugano	40'000.00	40'000.00
Ufficio Diocesano per l'Istruzione e la Cultura (UDIC), Lugano	35'000.00	35'000.00
Associazione Biblica della Svizzera Italiana, Lugano	5'000.00	5'000.00
Conferenza Missionaria della Svizzera italiana, Lugano	20'000.00	20'000.00
Deutschschweizerisches Liturgisches Institut (LI), Freiburg	188'000.00	220'000.00
Center Catechetic Graubünden, Chur	10'000.00	10'000.00
Fachstelle Information Kirchliche Berufe (IKB), Luzern	20'000.00	30'000.00
SKB, Bibelpastorale Arbeitsstelle SKB, Zürich	100'000.00	165'000.00
Deutschschweiz. Ökum. Arbeitsstelle f. Gefängnisseelsorge, Zürich	17'000.00	17'000.00
Sozialinstitut der KAB, Zürich	105'000.00	140'000.00
CPT Kommission für Aus- und Weiterbildung in Seelsorge aws	25'000.00	25'000.00
Missionskonferenz der deutschen und rätorom. Schweiz, Luzern	12'000.00	25'000.00
Fondation Jeunesse et Vocations, Lausanne	25'000.00	40'000.00
Azione Cattolica Giovani e Pastorale giovanile Diocesana, Lugano	10'000.00	20'000.00
Jungwacht Blauring Schweiz, Luzern (inkl. GK Kompetenzzentrum)	165'000.00	275'000.00
Verband Katholischer Pfadfinderinnen & Pfadfinder, Zürich	35'000.00	70'000.00
Deutschschweiz. Arbeitsgruppe f. MinistrantInnenpastoral, Luzern	35'000.00	65'000.00
Deutschschweizer Fachstelle für offene kirchliche Jugendarbeit, Luzern	17'500.00	47'500.00
Communauté romande de l'Apostolat des Laïcs, Fribourg	20'000.00	20'000.00
Schweizerischer Katholischer Frauenbund SKF, Luzern	125'000.00	175'000.00
Attribution la réserve du cofinancement (SRCC, ABC, GCMSR, FJV, CRAL)	165'250.00	165'250.00
Réserve pour Palliative Care/Fachstelle offene kirchl. Jugendarbeit	127'500.00	127'500.00
Réserve pour la répartition de printemps 2016	260'000.00	260'000.00
Total	7'550'000.00	8'550'000.00